REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS

ENQUETE PAR GRAPPES A INDICATEURS MULTIPLES (MICS 3) AU CAMEROUN

DOCUMENT DE PROJET REVU

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. HISTORIQUE ET JUSTIFICATIF

Le Sommet Mondial pour les Enfants (SME) de 1990, tenu à New York, a adopté une déclaration et un plan d'action mondial en faveur des enfants. 158 pays ont signé cette Déclaration et le Plan d'Action. Ce plan est soutenu par un certain nombre d'objectifs auxquels a adhéré le Cameroun. C'est en vue de répondre à ceux-ci qu'un plan d'action national pour l'évaluation des progrès accomplis a été élaboré afin d'atteindre un ensemble de 27 objectifs ou engagements fixés à l'horizon 2000.

Il y a eu une vague de la MICS lors de la mi-décennie (MICS 1) de 1990-2000 et en fin de décennie, la deuxième génération d'enquête (MICS 2). Les résultats de ces MICS devaient permettre de mesurer les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs par les différents pays depuis le SME. Le Cameroun a réalisé sa première MICS en 2000.

Lors de la session extraordinaire consacrée aux enfants de mai 2002, il a été noté, par le Secrétaire Général des Nations Unies qu'en dépit des progrès réalisés, des efforts restent à faire pour améliorer la qualité de vie en matière de survie, de développement et de protection des enfants dans le monde.

Les MICS 1 et MICS 2 permettaient de confectionner les indicateurs du Sommet Mondial sur les Enfants (SME) de 1990. La série de MICS 3 actuelle qui intervient au milieu de la décennie 2000-2010 et auquel le Cameroun participe a plusieurs objectifs mondiaux et de nouveaux indicateurs, notamment :

- Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- Un Monde Digne des Enfants (MDE) ;
- Fonds mondial de lutte contre le SIDA ;
- Les objectifs d'Abuja contre le paludisme ;
- Les Plans Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (PRSP) ;
- Plan Stratégique à Moyen Terme de l'UNICEF.

Au plan national, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de réduction de la pauvreté, le Gouvernement camerounais a décidé de mettre sur pied un dispositif statistique efficace, capable de produire en temps opportun, des informations de bonne qualité pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques et des stratégies adoptées.

Placés sous la responsabilité et la coordination de l'Institut National de la Statistique, les travaux relatifs à la mise sur pied de ce dispositif ont à ce jour permis d'élaborer une programmation des opérations du Programme Statistique Minimum (PSM) qui figure dans le DSRP du Cameroun adopté en 2003.
Pour la mise en œuvre de ce PSM, le Gouvernement camerounais bénéficie de l'appui déterminant des bailleurs et en particulier des Agences des Nations Unies. L'UNICEF participe activement à la mise en œuvre de ce PSM à travers le projet "Statistiques Sociales".

L'exécution de ce PSM permettra de disposer des principaux indicateurs, notamment les indicateurs de suivi/évaluation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il convient de souligner que ce PSM a été élaboré de manière participative et a fait l'objet d'un consensus entre les bailleurs de fonds sur la nécessité de convergence et de transparence dans le financement de sa mise en œuvre. La deuxième[1] enquête MICS y figure, compte tenu des nombreux indicateurs qui pourront être produits à l'issue de l'opération, principalement les indicateurs du Plan d'Action d'un Monde Digne des Enfants (PAMDE) de 2002 et des OMD.

La disponibilité des informations statistiques détaillées sur la situation de l'enfant et de la mère est indispensable, car ces informations doivent permettre au Gouvernement et à ses partenaires impliqués (notamment l'UNICEF et l'UNFPA) de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies sectorielles ciblées.

Somme toute, la réalisation de l'enquête MICS 3 au Cameroun s'inscrit dans le cadre de l'appui qu'apporte déjà l'UNICEF depuis plusieurs années au Cameroun et en particulier à l'Institut National de la Statistique (INS) au titre du projet Statistiques Sociales retenu dans le Programme de coopération en cours.

2. OBJECTIFS

De façon globale, les données issues de la MICS 3 du Cameroun seront utilisées pour la production des rapports suivants :

1. Rapport national de 2006 sur les OMD ;
2. Rapport national de suivi des indicateurs du PAMDE.

De manière spécifique, les objectifs de l'enquête sont :

- Fournir des données permettant d'apprécier les progrès réalisés dans le cadre du suivi et évaluation du DSRP, MDE et OMD ;
- Apprécier le niveau de mise en œuvre de la Convention relative aux Droits des Enfants à partir de données fiables ;

[1] Le Cameroun a participé en 2000 à la deuxième série de MICS en abrégé MICS 2; celle en cours de réalisation en 2006 sera la deuxième et fait partie de la 3ème série, d'où MICS 3

- Fournir des informations complémentaires de certains indicateurs de la troisième édition du Tableau de Bord Social (TBS III) sur la situation des enfants et des femmes au Cameroun ;
- Fournir des données pour actualiser la base de données géo - référencées DEVINFO ou AFRICAINFO de suivi des OMD, NEPAD, DSRP, UNDAF, MDE, etc.

3. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

La méthodologie de la MICS 3 sera similaire à celle de la MICS 2 et de l'enquête EDSC de 2004. Ainsi la MICS 3 utilisera les mêmes instruments de collecte qu'à la MICS 2, en dépit de quelques modifications ou aménagements jugés nécessaires par le siège de l'UNICEF à New-York notamment la suppression et /ou l'ajout de certaines variables ou modules.

3.1 Supports de collecte ou questionnaires

Le questionnaire de la troisième série d'enquête MICS est standardisé par l'UNICEF pour des besoins de comparabilité internationale. Ce questionnaire a été adapté au contexte camerounais grâce à l'ajout de certains modules additionnels et optionnels en tenant compte d'une part du champ couvert par la récente EDSC III réalisée en 2004 et, d'autre part des besoins du pays, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des stratégies en matière de santé, d'éducation, de protection spéciale et de participation des enfants.

Présentation du questionnaire standard (UNICEF- Siège)
Il comprend 3 composantes : le questionnaire ménage, le questionnaire individuel femme et le questionnaire individuel enfant.

MODULES	**QUESTIONNAIRE MENAGE**	**QUESTIONNAIRE FEMME**	**QUESTIONNAIRE ENFANT**
Principaux	*Education*	***Mortalité des enfants***	*Enregistrement des naissances et Éducation préscolaire*
	Eau et Assainissement	*Anatoxine tétanique*	*Vitamine A*
	Caractéristiques du ménage	*Santé de la mère et du nouveau né*	*Allaitement*
	Travail des enfants	*Union /Mariage*	*Traitement de la maladie*
	Iodation du sel	*Contraception*	*Vaccination*
		HIV/AIDS	*Anthropométrie*
Optionnels	*Sécurité de la propriété foncière et durabilité du logement*	*Sécurité de la propriété foncière et durabilité du logement*	*Source et Coût d'approvisionnement SRO et antibiotiques*
	Handicap		*Source et Coût d'approvisionnement des anti-paludéens*
	Source d'approvisionnement et Coût MII.		***Développement de l'enfant ou l'éveil***
	Discipline de l'enfant		
Additionnels	*Enfants Orphelins et Vulnérables au VIH/SIDA*	***Prévention du paludisme***	*Traitement et prévention du Paludisme*

	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide+	*Polygamie*	
		Comportement sexuel des femmes de 15-24 ans	

Par rapport au questionnaire de la MICS 2 et à la version MICS de 3ème génération, les innovations ont été apportées au questionnaire du Cameroun.

Sur le questionnaire ménage, on note :

- l'adjonction dans le module sur les caractéristiques du ménage + Sécurité de la propriété foncière et durabilité du logement, des questions sur la situation, la condition et l'environnement (durabilité) de l'habitation ;

- la substitution du module sur la moustiquaire imprégnée d'insecticide proposé par le même module déroulé à l'EDSC III.

Le questionnaire individuel femme a subi quelques modifications notamment :

- le module sur la mortalité des enfants a été supprimé, mais les questions CM11 et CM12 sont envoyées au module Santé de la mère et du nouveau né ;

- dans le module relatif au mariage/union, poser la question de savoir qui a choisi votre partenaire ? (avec les modalités : moi-même, père/mère, oncle/tante, quelqu'un d'autre, ami, partenaire, père/mère du partenaire, oncle/tante, etc).

- l'adjonction dans le module sur la participation de la femme au développement des questions sur l'allocation du temps.

S'agissant du questionnaire enfant, le module sur le Développement de l'enfant ou l'éveil de l'enfant a été inséré sous réserve que le MINAS ou toute personne ayant des connaissances sur le domaine fasse des propositions afin d'améliorer la compréhension**.**

Finalement, le tableau ci-dessus récapitule les thèmes (modules) retenues par la MICS 2006 au Cameroun.

MODULES	**QUESTIONNAIRE MENAGE**	**QUESTIONNAIRE FEMME**	**QUESTIONNAIRE ENFANT**
Principaux	*Education*	*Anatoxine tétanique*	*Enregistrement des naissances et Éducation préscolaire*
	Eau et Assainissement	*Santé de la mère et du nouveau né*	*Vitamine A*
	Caractéristiques du ménage	*Union /Mariage*	*Allaitement*
	Travail des enfants	*Contraception*	*Traitement de la maladie*
	Iodation du sel	*HIV/AIDS*	*Vaccination*
			Anthropométrie
Optionnels	*Sécurité de la propriété foncière et durabilité du logement*	*Sécurité de la propriété foncière et durabilité du logement*	*Source et Coût d'approvisionnement SRO et antibiotiques*
	Handicap		*Source et Coût d'approvisionnement des anti-*

			paludéens
	Source d'approvisionnement et Coût MII.		***Développement de l'enfant ou l'éveil***
	Discipline de l'enfant		
Additionnels	*Enfants Orphelins et Vulnérables au VIH/SIDA*	Prévention du paludisme	*Traitement et prévention du Paludisme*
	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide	*Polygamie*	
		Comportement sexuel des femmes de 15-24 ans	
		Participation de la femme au développement	

3.2 Echantillonnage ou plan de sondage

La deuxième Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) prévue en 2006 se propose de fournir les indicateurs pour le suivi de la situation de la mère et de l'enfant aussi bien au niveau national qu'au niveau provincial et dans chacune des deux métropoles que sont Yaoundé et Douala. Afin de bénéficier de certains de ses acquis méthodologiques et de gagner en temps et en ressources[2], son plan de sondage est étroitement lié à celui de la troisième Enquête Démographique et de Santé du Cameroun (EDSC III) réalisée en 2004 et dont les femmes et les enfants constituaient également les principales cibles. A titre de rappel, l'EDSC II a porté sur 11556 ménages soit presque autant de femmes âgées de 15-49 ans (11304) et les 7975 enfants de moins de 5 ans vivant dans ces ménages. Comme dans le cadre de l'EDSC III, l'on procèdera à un sondage aléatoire à deux degrés : le premier degré étant un sondage aréolaire et le second un tirage des ménages au sein des unités primaires.
Le présent plan présente tour à tour la base de sondage, la stratification, la taille et le mode de tirage de l'échantillon.

3.2.1 Base et unités de sondage

La base de sondage sera constituée au premier degré des mêmes grappes utilisées dans le cadre de l'EDSC III. Ces unités primaires de sondage sont des unités aréolaires encore appelées zones de dénombrement (ZD) issues des opérations cartographiques du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 3).

Au premier degré, l'échantillon est constitué de toutes les 466 zones de dénombrement ou grappes couvertes par l'EDSC III.
Au second degré de tirage, dans chaque grappe (unité primaire) précédemment sélectionnée, l'on tirera les ménages à enquêter. La base de sondage sera donc constituée de la liste des ménages de cette grappe. Il s'agira de la même liste des ménages dénombrés à l'EDSC III pour le milieu rural, et de la liste des ménages nouvellement dénombrés pour le milieu urbain compte tenu de la durée écoulée depuis l'EDSC III (près de 2 ans) pour tenir compte des sorties d'observation et de la formation de nouveaux ménages.

[2] L'utilisation d'une méthodologie dérivée de celle de l'EDSC III permet de s'inspirer de celle-ci pour la production des résultats, d'économiser le temps et le coût de recherche d'une base de sondage aréolaire puis, de cartographie et de dénombrement des grappes sélectionnées. En outre, cela favorise la comparabilité des résultats des deux enquêtes.

3.2.2 Stratification

Dans le cadre du suivi du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le Gouvernement a indiqué que les enquêtes à couverture nationale puissent fournir des indicateurs représentatifs au niveau national, provincial, à Yaoundé et Douala (les deux plus grandes métropoles).

Compte tenu de ces préoccupations de produire des indicateurs à la fois au niveau national, pour chaque province et pour les villes de Yaoundé et de Douala en vue d'un meilleur suivi des indicateurs du DSRP et des OMD, 12 principaux domaines d'étude ont été constitués à la MICS 2006 : les 10 provinces du pays auxquelles s'ajoutent les villes de Yaoundé et de Douala considérées comme domaines à part entière. Ces domaines d'études encore appelées régions, sont les mêmes qu'à l'EDSC III.

Pour améliorer la représentativité de l'échantillon, l'on a subdivisé chaque région ou domaine d'étude en deux parties appelées strates pour les besoins d'échantillonnage : une partie urbaine et une partie rurale, à l'exception de Yaoundé et de Douala considérées comme étant entièrement urbaines. Ainsi, l'échantillon de la MICS 3 est formé de 22 strates (1 à Yaoundé, 1 à Douala et 2 pour chacune des 10 provinces) dans lesquelles sont effectués indépendamment les tirages.

3.2.3 Taille de l'échantillon

La MICS 3 du Cameroun vise un échantillon d'environ 9856 (800 ménages pour chaque région au minimum) ménages répartis dans les 12 domaines d'étude préalablement définis et qui couvrent l'étendue du territoire national.
Pour pouvoir fournir avec une marge d'erreur raisonnable des estimations sur les indicateurs-clés de l'enquête au niveau de chaque domaine d'étude, la taille requise d'au moins 800 ménages est suffisante par domaine compte tenu des taux de non réponses habituellement observés dans les enquêtes similaires[3].

Une ventilation de l'échantillon proportionnellement à celui de l'EDSC III donne le tableau suivant :

Tableau 1: Répartition de l'échantillon de la MICS 2006

Domaines	**Ménages**			**ZD**		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Adamaoua	330	470	800	17	19	36
Centre	219	627	847	12	27	39
Douala	822	0	822	45	0	45
Est	275	525	800	14	21	35
Extrême-Nord	201	697	898	11	30	41
Littoral	520	280	800	26	13	39
Nord	201	627	828	11	25	36
Nord-Ouest	274	558	832	15	24	39

[3] Moins de 6% de non réponses dans chaque région d'enquête. A l'EDSC-III par exemple, le taux de non réponse est de 2,4% au niveau national, le maximum étant 5,4% à Yaoundé.

Ouest	347	488	835	19	21	40
Sud	262	538	800	13	21	34
Sud-Ouest	311	489	800	17	21	38
Yaoundé	803	0	803	44	0	44
Total	4565	5300	9865	244	222	466

Avec ces ménages, et d'après les résultats de l'EDSC III, l'on estime respectivement à près de 10850 femmes de 15-49 ans et 6900 enfants de moins de 5 ans dont au moins 900 femmes et 600 enfants dans la province de l'Adamaoua.

3.2.4 Mode de tirage de l'échantillon

La mise en oeuvre du sondage aléatoire stratifié à deux degrés comme indiqué ci-dessus s'effectue comme suit :
Au premier degré dans chaque strate, tirage indépendant des unités aréolaires (grappes) servant d'unités primaires de sondage parmi celles retenues dans le cadre de l'EDSC III (ou toutes les grappes), les grappes étant tirées de façon systématique avec des probabilités proportionnelles à leurs tailles (en nombre de ménages dénombrés à l'EDSC III).

Au deuxième degré, dans chaque grappe, les ménages à enquêter sont tirés avec la même probabilité, de façon systématique dans la liste actualisée des ménages, en respectant le pas calculé pour cette grappe.

Le nombre de ménages à enquêter dans chaque grappe est fixé de façon à ce que l'échantillon soit auto-pondéré à l'intérieur de chaque strate, c'est-à-dire que chaque ménage de la strate ait globalement la même probabilité d'appartenir à l'échantillon.
Pour cette raison, ce nombre de ménages à enquêter variera quelque peu d'une grappe à l'autre dans chaque strate, mais la moyenne sera de 19 ménages par grappe urbaine et 24 par grappe rurale. Du fait du caractère auto-pondéré de l'échantillon dans chaque strate, il est directement représentatif de l'ensemble des ménages dans la strate considérée et les indicateurs (proportions, moyennes et autres paramètres) calculés sur l'échantillon sont valables pour l'ensemble de cette strate.

Cependant, en dépit du fait que l'échantillon soit auto-pondéré au niveau de chaque strate, il conviendra de procéder finalement à une pondération des résultats pour disposer d'un échantillon représentatif et des résultats de l'enquête au niveau national, étant donné la répartition initialement non proportionnelle de l'échantillon entre les différentes strates.

L'échantillon ainsi conçu doit pouvoir fournir des estimations sur les indicateurs de santé aussi bien au niveau national que celui de chacune des 12 domaines d'étude. Ces domaines d'études encore appelées régions, sont les mêmes qu'à l'EDSC III.

Les domaines d'études retenus sont :

N°	**Domaine d'étude**	**N°**	**Domaine d'étude**
1	province de l'Adamaoua	7	province du Nord
2	province du Centre – Yaoundé	8	province du Nord-Ouest
3	Ville de Douala	9	province de l'Ouest

4	province de l'Est	10	province du Sud
5	province de l'Extrême Nord	11	province du Sud-Ouest
6	province du Littoral – Douala	12	Ville de Yaoundé

3.3 Organisation de l'enquête ou déroulement des opérations sur le terrain

Compte tenu de la date probable du 3ème RGPH prévue mi novembre 2005, les opérations de terrain ne pourront pas commencer avant mars ou avril 2006. Toutefois, des activités préparatoires ont commencé au cours du deuxième semestre 2005 par l'élaboration de la méthodologie et l'adoption des avant projets de questionnaires. La planification des activités préparatoires (cartographie, dénombrement, pré test), celles de collecte, saisie, exploitation et analyse de données devront permettre de disposer des résultats avant la fin de l'année 2006.

Cette partie présente l'organisation technique de l'enquête, tout en précisant au mieux les différentes responsabilités. Les grandes activités à réaliser sont : les travaux préparatoires, la cartographie, le pré-test, la phase principale de la collecte, la saisie et le traitement des données et la rédaction des rapports suivie de la publication.

3.3.1 Organisation technique de l'enquête

3.3.1.1 Organe de conception et d'exécution

De l'arrangement institutionnel pour la coordination et l'exécution de l'enquête MICS 3, on note que :

1. Le Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'aménagement du Territoire (MINPLAPDAT) à travers l'Institut National de la Statistique exécutera la MICS 3 et travaillera étroitement avec le Comité de Suivi des Objectifs du Programme de Coopération Cameroun-UNICEF.

2. Le BUCREP, l'IFORD et l'ISSEA ou tout autre institution compétente pourront être sollicitées pour leur contribution technique. Leur rôle est essentiellement consultatif.

3. Pour assurer la conception méthodologique et un meilleur suivi de toutes les activités de l'enquête, une équipe technique d'encadrement composée des cadres de L'Institut National de la Statistique et du Chargé de Suivi-Evaluation du Programme de Coopération Gouvernement - UNICEF est mise en place.

L'équipe technique organisationnelle de l'INS mise en place pour la réalisation de la MICS 2006 se présente ainsi qu'il suit :

1. Directeur National
2. Coordinateur Technique
3. Coordinateur Technique Adjoint
4. Encadreurs techniques
5. Personnels d'appui (secrétaires, chauffeurs et agents de courrier)

L'Institut National de la Statistique a la charge de la conception méthodologique de l'enquête, l'élaboration du manuel des enquêteurs, la sélection des agents enquêteurs et leur formation, des agents

codificateurs et des agents de saisie, la réalisation de l'enquête sur le terrain (pré test et collecte), l'exploitation (codification et saisie) et le traitement des données, la production du rapport préliminaire, l'analyse des résultats, la finalisation du rapport final et la dissémination des résultats.

3.3.1.2 Recrutement du personnel temporaire de l'enquête

En plus de l'équipe technique, l'INS recrutera le personnel temporaire de l'enquête notamment les Enquêtrices (144), les Contrôleurs (36) et les agents de saisie (26).

L'ensemble du personnel impliqué dans le processus de l'enquête MICS 2006 sera composé du Directeur National, du Coordinateur Technique, du Coordinateur Technique Adjoint, des Encadreurs techniques (3 cadres + 3 informaticiens), des Superviseurs (12), des contrôleurs d'enquête, des Agents Enquêtrices, des Contrôleurs de bureau (6), des Agents de saisie (26), des Contrôleurs ou moniteurs de saisie (4), des Personnels d'appui (secrétaires, chauffeurs et agents de courrier) et les chefs de service provinciaux de la statistique (10).

1) **L'équipe de conception:** elle est composée de huit cadres de l'INS (statisticiens, démographes et informaticiens). Elle est responsable de la confection des documents méthodologiques (questionnaires, manuel de l'enquêteur, etc.), de procéder au choix des analystes et de veiller au strict respect du calendrier des différentes phases des activités.

2) **Les superviseurs de l'enquête :** au nombre de quatorze (14) cadres de l'INS. Ils sont chargés d'assurer la formation des agents enquêteurs, de constituer les équipes de terrain et d'assurer la supervision de ces équipes sur le terrain dans chacune des 12 régions.

3) **Les contrôleurs** : au nombre de dix (36), ils seront recrutés parmi les meilleurs agents enquêteurs/enquêtrices formés.

4) **Les agents enquêteurs :** prévus au nombre de cent quarante quatre (144), ils seront sélectionnés parmi les personnes de niveau minimum le baccalauréat ayant déposé les dossiers de candidature. Une expérience antérieure en matière d'enquête constituant au atout.

3.3.1.3 Travaux préparatoires

Ces travaux se résument en deux phases : la préparation administrative et technique et les missions de sensibilisation dans les villes de Yaoundé, Douala et les chefs lieux de province où les cartographies seront mises à jour.

Préparation administrative et technique. Cette phase qui se déroule essentiellement au bureau consiste en la définition de la méthodologie générale, l'échantillonnage, la construction ou la mise à jour des documents techniques et la transmission des correspondances administratives. Elle sera essentiellement réalisée par l'équipe technique du projet.

Missions de sensibilisation. Pour la sensibilisation, elle se fera à travers les canaux habituels et impliquera les autorités administratives, politiques et traditionnelles, et les média (publics et privés). En plus des correspondances, des annonces, affiches et banderoles, il sera élaboré un dossier de presse pour cette activité.

Au cours des missions de sensibilisation qui se dérouleront peu avant le démarrage des activités de terrain, l'équipe technique, les responsables provinciaux du MINPLAPDAT ou de la statistique et les journalistes vont sensibiliser les autorités administratives, politiques, religieuses et traditionnelles ainsi que la population. A cet effet, les objectifs de l'enquête seront présentés et les attentes de la coordination (bon accueil à réserver aux agents cartographes et enquêteurs, ...).

3.3.2 Cartographie (la mise à jour de la cartographie)

Cette activité devrait se dérouler surtout dans les grandes villes notamment les 02 grandes villes, Yaoundé et Douala, et les autres chefs lieux de provinces compte tenu de l'ampleur habituelle des changements du milieu et des mouvements de la population.
Cette mise à jour se fera au même moment que l'enquête principale pour les chefs lieux de province mais il faudrait prévoir une mission de vérification à Yaoundé et à douala, et même la reconstitution des dossiers cartographique égarés de l'EDSC III.

Méthodologie de la mise à jour de la cartographie. On se servira de la liste des ménages élaborée à l'EDSC III. Dans chaque grappe sélectionnée, on parcourra tous les ménages enregistrés à l'EDSC III, pour réécrire les numéros de ménage effacés sous l'effet des intempéries et le nom du Chef de ménage ainsi que les nouveaux ménages.

3.3.3 Le pré-test (A Yaoundé et périphérie ou banlieue)

Le pré test servira à :

- tester la méthodologie et l'organisation de l'enquête ;
- tester les questionnaires et manuels de collecte;
- tester la charge de travail quotidien par enquêteur et partant la validité de la durée prévue pour l'enquête compte tenu de l'effectif du personnel d'enquête à recruter ;
- tester les programmes de saisie, d'apurement et d'analyse ;
- etc.

Parmi les candidats qui auront déposé les dossiers pour être agents enquêtrices/enquêteurs, on retiendra, sur la base du profil (au moins avoir le baccalauréat), 24 personnes (16 agents enquêteurs, 4 chefs d'équipe et 4 contrôleurs) pour le pré-test. Ceux-ci seront formés en 10 jours en salle et procéderont ensuite au test des questionnaires pendant 5 jours. La formation au pré test sera assurée par 3 encadreurs et 2 superviseurs. Les personnes formées sont pressenties pour être des futurs contrôleurs/contrôleuses ou chef d'équipe de l'enquête principale.

Après cette formation l'on constituera 4 équipes de 6 personnes (4 enquêteurs/ enquêtrices, 1 chef d'équipe, 1 contrôleur/contrôleuse) dont 2 équipes pour Yaoundé (milieu urbain) et 2 pour la banlieue (milieu rural). Deux superviseurs coifferont ce pré test ; ce travail durera 5 jours dans 8 grappes issues de la cartographie du 3ème RGPH et non couvertes par la MICS 3. Pendant cette période, chaque équipe se verra confier 2 grappes, à raison de 2 enquêteurs par grappe.

Conformément à la procédure d'enquête, le premier jour sera consacré à la reconnaissance de la grappe et la mise à jour du dossier de la grappe, les 3 jours suivants à l'enquête proprement dite, et le 5ème jour aux rattrapages et déplacements. Pendant les 3 jours d'enquête, la charge de travail prévue pour chaque agent enquêteur est de 3 ménages par jour soit 9 ménages au total par enquêteur pour la période, et 144 ménages pour l'ensemble de l'enquête pilote.

3.3.4 La phase principale de la collecte

La collecte de données sur le terrain sera précédée par une formation des agents enquêteurs. On présélectionnera **240** candidats (anciens agents enquêteurs ou cartographes, nouveaux) qui suivront la formation pendant 10 ou 11 jours. La formation consistera en la facilitation de la compréhension des différents concepts de l'étude aux candidats, aux techniques d'interview et procédures d'enregistrement des réponses des enquêtés, aux simulations et tests pratiques en français, anglais et langues locales. A la fin de la formation, les 180 meilleurs candidats seront retenus et les 60 autres resteront sur la liste d'attente.

Après la formation, les 180 personnels temporaires retenus constitueront 36 équipes. Chaque équipe comprendra un contrôleur et 4 agents enquêtrices. On suppose que chaque enquêtrice devra enquêter facilement 3 ménages par jour, soit 12 ménages par jour pour une équipe. Chaque équipe couvrira alors une grappe en 5 jours environ.

La démarche à suivre consistera à scinder les enquêteurs/enquêtrices de chaque équipe en 2 binômes. Chaque binôme d'enquêteurs/enquêtrices parcourt une ZD pour une durée de travail de 5 jours en moyenne dont 1 jour pour la reconnaissance/mise à jour de la ZD, 3 pour l'enquête proprement dite et 1 de déplacement/rattrapage éventuel.

Sur la base de 9856 (800 et plus x 12) ménages de taille moyenne de 5 personnes, d'une performance de 3 ménages par enquêtrice par jour, et de trois équipes (de 5 personnes dont 4 enquêtrices) par domaine d'étude, on estime à 50 jours la durée de la collecte de données, y compris le temps de cartographie, de récupération et des délais de route.

Grâce aux récentes enquêtes (ECAM II, EDSC III, Enquête Emploi et le Secteur Informel : EESI), l'INS dispose d'une bonne base de données sur les agents de terrain parmi lesquels les enquêtrices et les contrôleuses de MICS 3 seront recrutées. La supervision sera assurée par les cadres de l'INS.

3.3.4.1 Méthodologie de collecte sur le terrain

L'enquête sur le terrain débutera par une phase de rodage de toutes les équipes qui effectueront la collecte des informations dans les chefs lieux de province ou les lieux de la formation selon le plan de déploiement des équipes. Les équipes bénéficieront durant cette période d'un encadrement technique très serré de tous les membres de l'équipe de conception technique (cadres de l'INS). Cette phase permet de corriger les erreurs de tirage d'échantillon, de remplissage et de formulation des questions souvent fréquentes au début d'enquête.

3.3.4.2 Tâches à réaliser par les équipes d'enquêteurs

Les travaux de collecte de données sur le terrain consisteront à visiter les ménages tirés pour procéder à l'administration des questionnaires. Les informations seront collectées sur les populations cibles retenues pour l'enquête. Les ménages échantillonnés seront préalablement tirés au bureau, soit par le superviseur soit par la coordination.

Pour ce faire, les activités seront réparties entre le personnel de collecte de la manière suivante:

Le contrôleur ou la contrôleuse : placé sous la responsabilité du superviseur, il sera tenu, dans chaque arrondissement de l'échantillon de la MICS de sa zone de :

- Prendre contact avec les autorités locales ou administratives ;
- Conduire les travaux de reconnaissance de la grappe et d'énumération exhaustive des ménages avec les enquêtrices si nécessaire dans les zones ;
- répartir le travail entre les membres de son équipe dans chaque arrondissement de son échantillon ;
- veiller sur les interviews dans les ménages tirés ;
- Contrôler systématiquement tous les questionnaires remplis pour :
  - Détecter les questions non posées ;
  - Vérifier que les filtres sont respectés ;
  - Vérifier l'exhaustivité de la couverture des ménages.
- renvoyer, s'il y a lieu, les agents sur le terrain pour des compléments d'informations ;
- organiser régulièrement une réunion à la fin de la journée afin de faire le point sur les activités réalisées ;
- rédiger un rapport d'activités à la fin des travaux dans chaque arrondissement.

L'enquêtrice : placée sous la supervision d'un contrôleur, elle devra:

- Participer à la reconnaissance de la grappe, au contrôle de numérotation des bâtiments de la grappe et de la liste exhaustive des ménages ;
- Administrer les questionnaires aux personnes cibles des ménages tirés.

Le chauffeur: placé sous la supervision d'un cadre de l'INS, il devra :

- Assurer les déplacements des équipes sur le terrain à l'aide du véhicule affecté aux 2 équipes de sa zone ;
- Entretenir le véhicule mis à la disposition des 2 équipes du domaine d'étude.

Le guide : placé sous la supervision du chef d'équipe, il est tenu :

- Participer à la reconnaissance de la grappe en cas de difficulté de l'équipe ;
- Identifier le ménage existant non retrouvé.

3.3.4.3 Tâches à réaliser par la mission de supervision

L'équipe de supervision sera tenue, au cours de sa mission sur le terrain de :

- prendre contact avec les autorités locales ou administratives afin de renforcer la sensibilisation sur l'intérêt des opérations, de susciter l'implication de ces dernières dans les travaux qui se déroulent dans leurs localités et surtout aussi de s'informer sur la conduite des équipes dans ces localités ;
- élaborer les itinéraires et le calendrier de déploiement des équipes en collaboration avec le Chef de Service provincial de la statistique ;
- visiter toutes les équipes pour lesquelles la mission a été organisée ;
- contrôler/vérifier la vraisemblance de la qualité de travail effectué par les équipes (échantillonnage sur le terrain et remplissage des questionnaires) ;

- tenir au moins une réunion avec chaque équipe visitée au cours de la quelle les aspects suivants devront être abordés :
    a. les difficultés administratives, techniques et organisationnelles seront débattues;
    b. les instructions éventuelles relatives à la réorganisation du travail sur le terrain seront données si besoin se fait sentir.

- assister à des travaux d'échantillonnage et à des interviews dans les ménages ;
- contrôler quelques questionnaires remplis par les agents ;
- ramener les questionnaires remplis par les agents à l'INS ;
- produire un rapport de mission.

3.3.5 Exploitation des données

L'exploitation des données de cette enquête se fera en deux étapes dont la première consistera en la vérification manuelle et la codification des questionnaires, la seconde en l'exploitation informatique.

3.3.5.1. Contrôle de bureau des questionnaires

Le contrôle de bureau des questionnaires à pour but la vérification manuelle de tous les questionnaires remplis sur le terrain. Ce travail se fera avec une équipe de cinq (5) agents codificateurs/contrôleurs placée sous la supervision d'un chef.

Les tâches de l'équipe de contrôle du bureau sont décrites de la manière suivante :

Le chef d'équipe. Sa tâche consiste à former les agents de codification, à répartir les travaux aux agents et contrôler les travaux effectués par les agents contrôleurs.

Les contrôleurs de bureau sont en même temps les codificateurs. Tous les questionnaires devront systématiquement faire l'objet d'un contrôle préalable à l'INS. Il s'agira pour les contrôleurs de s'assurer que le nombre de questionnaires remplis dans chaque grappe correspond bien à celui ramenés à l'INS, de l'exhaustivité des questions posées, de la cohérence des informations recueillies par le questionnaire ménage et les questionnaires individuels et de la bonne codification des questionnaires (aussi bien les questions fermées que celles qui sont ouvertes).

Au fur et à mesure que les questionnaires ont fait l'objet d'un contrôle de bureau, ils sont envoyés à la saisie.

3.3.5.2. Saisie et traitement des données

Les programmes de saisie sont préparés pendant la préparation administrative et technique. Ils seront finalisés avec les données du pré-test.
La saisie des données se fera avec le logiciel CSPro et le traitement avec SPSS. Cette phase est placée sous la responsabilité du Service informatique de l'INS. Les données seront saisies sur 10 micro-ordinateurs utilisant le logiciel CSPro.

Pendant la semaine de démarrage de la collecte des données, 26 agents seront recrutés et formés pour la saisie des données. Au bout de 3 jours de formation, on constituera deux équipes de 13 agents de saisie. Afin de minimiser les erreurs de saisie éventuellement dues à la fatigue, il est préconisé la double saisie (saisie et la vérification) de tous les questionnaires. Les équipes travailleront à mi temps (7h30 à 12h30

et 13h à 18h). La saisie des données commencera une semaine après le démarrage de la collecte. On estime qu'elle durera environ 2 mois. Par ailleurs, un (1) ingénieur informaticien et deux assistants superviseront l'ensemble des activités de traitement des données et seront chargés de la gestion des questionnaires.

Dès la deuxième semaine de saisie seront mis en œuvre les programmes d'apurement du fichier qui s'effectuera après la fin de la saisie.
La saisie achevée en fin juin, l'apurement du fichier se fera pendant 2 semaines puis suivra la tabulation (deux dernières semaines du mois de juillet) et la sortie des résultats.

Saisie des questionnaires. Elle sera effectuée après la codification par une équipe de vingt six (26) opérateurs/opératrices de saisie. Cette équipe sera placée sous la supervision du service de traitement informatique (pour la MICS 3, 3 contrôleurs de saisie et 3 informaticiens).

Apurement des fichiers : il sera effectué principalement par une équipe de quatre (4) personnes avec l'appui du chef de Service Informatique. Ces quatre personnes se chargeront de la production des tableaux devant servir au calcul des indicateurs sous la supervision du responsable informatique.
L'apurement des fichiers devra permettre d'éliminer les dernières incohérences de manière à obtenir les données nécessaires à la production des tableaux (tabulation) pour l'analyse.

L'INS fournira 13 ordinateurs pour la période de traitement des données ainsi q'une salle suffisamment grande pour contenir les 13 postes de saisie et munies d'étagères pour permettre le stockage des questionnaires. Il est à prévoir 4 postes pour les moniteurs et les superviseurs de la saisie.

Dès la fin de la première semaine des travaux de terrain, les questionnaires relatifs aux grappes couvertes seront acheminés au fur et à mesure à Yaoundé en vue de la préparation pour la saisie.

3.4 Analyse des données et publication des résultats

3.4.1 Analyse des données

Les tableaux de la MICS 3 seront exploités au fur et à mesure que l'équipe informatique les fournira. L'analyse des données consistera à la rédaction des rapports préliminaire et final. Pour ce faire, il est prévu la mise en place d'une équipe de dix (10) cadres nationaux de l'INS pour l'analyse des données. Cette équipe sera renforcée par des spécialistes dans les différents domaines (Santé, Education, Eau / Assainissement, protection de l'enfant, etc.).

Les équipes de 2 personnes par chapitre seront constituées pour l'analyse des données. Au plus tard en fin septembre 2006, le rapport préliminaire sera prêt, et pourra être présenté pour recueillir les avis et observations.
La rédaction du rapport principal continuera et pourra être prêt à la fin du mois d'octobre 2006. A la première semaine du mois de novembre, l'on organisera un atelier de pré validation du rapport principal. Les amendements apportés lors de ce dernier atelier seront pris en compte lors de la finalisation du rapport. Il sera procédé ensuite à la publication et à la dissémination des résultats. Enfin, le document passera à l'imprimerie au mois de décembre 2006.

L'analyse approfondie de l'Enquête MICS 3 sera possible après la publication du rapport principal.

3.4.2 Publication et dissémination des résultats

Il est prévu un atelier de présentation des résultats de l'enquête MICS 3 et de dissémination du rapport. Cet atelier sera suivi des disséminations provinciaux. La diffusion se fera à travers le site Web de l'INS et sur les CD.

4. Arrangement institutionnel (Coordination et sensibilisation)

La réalisation de la MICS 3 est une activité du projet Statistiques Sociales, exécuté par l'INS. Il est un projet du Programme de Coopération Cameroun-UNICEF pour le Cycle 2003-2007.

Assistance technique

L'INS dispose en son sein d'une expertise technique avérée qui lui a permis de mener avec succès plusieurs enquêtes. Il convient de souligner qu'il a cependant bénéficié de l'appui technique pour résoudre certains problèmes techniques ou méthodologiques. C'est le cas pour la MICS 2 et l'EDSC III. En tant que de besoin, l'INS à travers l'UNICEF pourra solliciter un appui extérieur pour la réalisation de certaines activités (échantillonnage, exploitation et validation des données).

5. Résultats attendus et implications programmatiques

Les principales publications attendues de la MICS 3 sont :

- Le rapport d'exécution de l'enquête
- Le rapport d'analyse (préliminaire puis principal)

Utilisation des résultats au niveau national

Si les données du MICS peuvent être utilisées pour respecter les engagements mondiaux, la plus importante utilisation des résultats du MICS se trouve au niveau national en vue de l'amélioration du bien-être des enfants et des femmes.

- MICS 3 se situe dans un contexte plus large de production de données statistiques au niveau national : un Programme Statistique Minimum (PSM) adopté par le Gouvernement pour le Suivi-Evaluation des politiques et stratégies nationales (y compris le DSRP), et la production des rapports périodiques sur les OMD;

- Il fournit des données détaillées pour le Suivi-Evaluation de la mise en oeuvre de la stratégie de convergence dans la zone de concentration des interventions du Programme de Coopération Cameroun-UNICEF;

- Il supplée au manque de données statistiques à jour sur le développement du jeune enfant et sur certaines catégories d'enfants nécessitant des mesures de protection spéciale (handicapés, ...)

Les implications programmatiques découlant des résultats escomptés se présentent comme suit :
- suivi/évaluation des politiques (indicateurs) du DSRP ;
- élaboration du rapport national sur les OMD de 2006 ;

- élaboration du rapport national de suivi des indicateurs du Plan d'Action du Monde Digne des Enfants (MDE).

6. Calendrier

Les commandes de matériel à importer doivent être placées en novembre-décembre 2005.
Le chronogramme de réalisation des différentes activités de l'opération figure en annexe.

7. Budget

Besoins en logistique

La réussite d'une telle opération d'envergure nationale nécessite que chaque domaine d'étude (12) soit doté d'un véhicule tout terrain lors de la collecte. Il en est de même pour les équipes chargées de la sensibilisation et de la supervision (2). Il faudra 14 véhicules 4x4 de terrain pour réaliser cette opération.

En faisant l'évaluation du parc automobile de l'INS, on pourra disposer de 7 véhicules à réparer et il restera 7 véhicules à louer. L'UNICEF mobilisera d'autres véhicules disponibles pour les projets pour la réussite de l'enquête.

Bien que le parc informatique de l'INS ait permis d'exploiter l'EDSC III et l'EESI, il sera nécessaire de procéder à de nouvelles acquisitions de postes de travail et de logiciels d'exploitation. Les échanges avec l'UNICEF permettront de sélectionner ces logiciels.

Matériel et équipement technique

Dans le souci de disposer d'une cartographie à jour dans les 02 grandes métropoles et les autres chefs lieux de province, il sera nécessaire d'acquérir environ 10 GPS. Au regard du champ de l'enquête ci-dessus décrit, il sera également nécessaire de disposer des kits de test de sel en quantité suffisante, de 03 jeux de matériel anthropométrique par équipe (soit 36 pèse-bébés et 36 toises).

Le coût total de l'opération est estimé à 218 899 480 Fcfa (28 640 000 Fcfa de contrepartie gouvernementale), voir annexe.
Le financement sera assuré par le Gouvernement, l'UNICEF (tous les programmes) et d'autres partenaires à identifier. La contribution du Gouvernement comprend aussi bien les ressources financières que les ressources humaines, matérielles et logistiques.

Le budget est en annexe et les principales rubriques sont :

1. Personnel permanent et temporaire;
2. Transport ;
3. Perdiems ;
4. Fournitures ;
5. Equipement et logistique d'enquête ;
6. Autres dépenses.

8. Défis

Les défis à surmonter dans le cadre de la préparation de MICS 3 sont les suivantes :

1. le respect du calendrier pour la mise en place du matériel et de la logistique ;
2. la disponibilité des cadres très souvent sollicités dans plusieurs autres activités, notamment l'EESI et les activités liées à la mise en œuvre du dispositif de suivi/évaluation du DSRP et des OMD ;
3. le calendrier du prochain RGPH ;
4. la production des données à temps en vue de faciliter la production de différents rapports mentionnés dans les objectifs ;
5. la mobilisation des financements y compris les fonds de contrepartie gouvernementale ;
6. la prise en compte des saisons de pluie par rapport à la période de collecte de données sur le terrain ;
7. le respect du calendrier des prochains ateliers régionaux MICS et
8. l'implication des autres partenaires dont les agences du Système des Nations Unies.

PROCHAINES ETAPES DU PLAN DE PREPARATION

Sur le plan technique, les prochaines étapes sont les suivantes (elles ne sont pas nécessairement classées par ordre chronologique) : Finaliser et faire valider le plan de préparation, l'adaptation du modèle de questionnaire, l'élaboration des manuels, la préparation du traitement, l'enquête pilote, l'enquête proprement dite et la préparation à l'analyse. Le plan de préparation de la MICS 3 ayant été validé au cours de l'atelier du troisième CSOP tenu du 08 au 10 septembre 2005 à Douala, les prochaines étapes restantes sont les suivantes :

- L'adaptation et validation du modèle du questionnaire : il s'agira, comme à l'enquête MICS 2 de réunir, au cours d'un séminaire atelier de trois (3) jours, les administrations publiques et les institutions de formation et de recherche telles que l'ISSEA, l'IFORD, GPE et CRESSA autour de projets de questionnaires et de la liste des indicateurs élaborés par l'INS (avant fin novembre 2005)
- L'élaboration des manuels : adaptation des manuels de MICS 2 au contexte actuel (décembre 2005)
- La préparation du traitement : deux cadres de l'INS ont assisté à un séminaire y relatif à Dakar du 05 au 16 septembre 2005.
- Pré-test (décembre 2005)
- La préparation à l'analyse : un séminaire atelier est prévu à cet effet au niveau régional
- Finaliser les questionnaires, les manuels et le plan de sondage (janvier 2006)
- Placer les commandes de matériel, équipement et logistique jugés utiles pour la phase de terrain (au plus tard fin décembre 2005);
- Formation des enquêteurs (début avril 2006)
- Lancement des opérations de collecte (mi avril 2006);
- Lancement des opérations de saisie (dernière semaine du mois d'avril 2006) ;
- Saisie des données (fin avril-fin juin 2006) ;
- Apurement des données (1 mois mi mai mi juin 2006) ;
- Traitement des données et tabulation (mi -juillet 2006) ;
- Participation à l'atelier sur l'analyse des données et la rédaction du rapport au Sénégal (août 2006) ;
- Rapport préliminaire (septembre 2006) ;
- Rapport principal (octobre –novembre 2006) ;
- Participation à l'atelier sur l'archivage et la dissémination des données de la MICS 3 au Sénégal (janvier 2007) ;